

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 256

MONTREAL, LE VENDREDI 5 NOVEMBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le spectre du trait d'union

Michel Venne

Dans un petit livre rébarbatif, parce que plein de chiffres, paru à la fin de 1992*, trois universitaires ont analysé l'évolution de l'opinion québécoise sur la souveraineté, de 1962 à 1991, pour conclure que «la souveraineté-association détient la clé de toute victoire référendaire».

En 1991, c'était «l'option la plus populaire!»: «Les deux camps peuvent donc difficilement espérer l'emporter sans des appuis importants chez les «associationnistes». Dans une confrontation à deux, les souverainistes-«associationnistes» détiennent la balance du pouvoir», écrit-ils.

Sans les partisans de l'association avec le reste du Canada, les indépendantistes ne pouvaient guère espérer un appui plus important que 30%, estimaient les politologues.

L'association, l'attachement au Canada, restent des éléments déterminants dans l'imaginaire québécois. Un sondage réalisé pour le magazine *L'actualité* il y a quelques mois montrait à quel point les Québécois avaient «le Canada dans la peau».

La proposition formulée par le groupe Action-Québec, dirigé par le dissident libéral Jean Allaire, sur la souveraineté, contenue dans un manifeste rendu public aujourd'hui, est éloquente à cet égard.

Le groupe place la souveraineté comme un préalable à toute redéfinition des rapports entre le Québec et le Canada. Mais le manifeste insiste beaucoup plus lourdement sur la mise en œuvre d'un partenariat économique et politique, pouvant aller jusqu'à la création d'un parlement commun.

A travers cette nouvelle relation, le groupe soutient que la population pourrait «définir une allégeance nouvelle avec le Canada». Le groupe écrit d'ailleurs que la souveraineté du Québec ne doit pas être vue «comme une fin en soi».

L'association n'est pas décrite comme une condition à la souveraineté. Mais elle est «éminemment souhaitable». Lire ce manifeste ne permet pas de savoir si ses signataires sont favorables à la souveraineté, même si le Canada refuse de négocier une nouvelle union économique et politique. Quelle serait la position de repli du Québec, advenant une fin de non-recevoir du Canada anglais?

Voici réapparaître le spectre du trait d'union.

Ce trait d'union qui a hanté le Parti québécois, et dont il ne peut se détacher complètement encore aujourd'hui.

La position du PQ est claire: c'est la souveraineté, un point c'est tout, sans trait d'union. Mais le parti convient tout de même, dans son manifeste *Le Québec dans un monde nouveau*, que l'association économique avec le Canada est «la principale préoccupation» d'un grand nombre de Québécois et le maintien de l'espace économique canadien est perçu comme inévitable.

M. Parizeau ne veut pas faire de l'union économique une condition préalable. Mais il juge utile d'essayer un modèle, en invitant les «associationnistes» à en débattre.

Le PQ suggère la mise sur pied de trois organismes pour «gérer» l'union: un Conseil, formé de ministres désignés par les deux gouvernements; un secrétariat et un tribunal. On pourrait aussi envisager un mode de participation du Québec à la Banque du Canada.

C'est, *grosso modo*, le modèle qui était proposé, en 1980, par le gouvernement Lévesque dans la proposition soumise au référendum sous l'étiquette souveraineté-association...

Dans son manifeste, paru peu après celui du PQ cette année, le Bloc québécois de Lucien Bouchard va un peu plus loin: «Il ne faut pas exclure la création d'une conférence parlementaire commune, qui pourrait servir de lieu de discussion et de débat sur des questions communautaires».

Le groupe Action-Québec pousse encore la discussion: il voit l'assemblée parlementaire comme une première étape, ayant un rôle consultatif et «recommandatoire», mais pouvant acquiescer, avec le temps, des pouvoirs accrus, voire «colégislatifs».

L'électeur appelé à voter au référendum ne pourra pas faire abstraction de ce qui viendra ensuite. Visiblement, il n'y a pas un consensus sur l'intensité des liens politiques que devrait maintenir le Québec souverain avec le Canada.

La donnée est pourtant fondamentale. Si elle ne l'est pas pour les péquistes, elle servira d'argument massu pour les fédéralistes. A quoi bon détruire le Canada si c'est pour le rebâtir, avec tous les coûts de transition que cela implique? diront-ils, comme l'a tant de fois répété Robert Bourassa.

La souveraineté-association, ou l'association-souveraineté, c'est la même chose, disait le coprésident de la Commission Bélanger-Campeau, M. Michel Bélanger. C'est du fédéralisme. C'est la souveraineté partagée, que Robert Bourassa a reniée en août 1992, après Charlottetown. C'est une idée à la mode, disait-il à ses partisans. Mais le Canada n'en veut pas. Et c'est une idée qui serait intéressante seulement si le progrès du Québec était entravé au sein de la fédération canadienne. Ce qui, à son avis, n'était pas le cas.

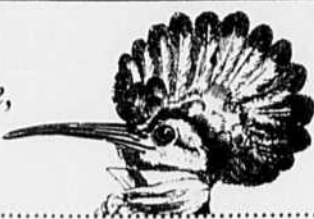
La «mouvance souverainiste», dont le PQ n'est plus le seul dépositaire, ne peut pas ignorer le désir des Québécois de maintenir un lien avec le Canada. Voilà bien l'ambivalence des Québécois, ces Québécois qui ne semblent pas prêts, en somme, à courir le risque de perdre le Canada en se donnant un pays séparé.

* *Le Virage ou comment le Québec est devenu souverainiste*, par Édouard Cloutier, Jean H. Guay et Daniel Latouche, chez Québec-Amérique

À VOIR

L'aventure du conte, d'ici et d'ailleurs

PAGE B-10



LE MONDE

Vague d'attentats anti-turcs en Europe

PAGE A-7

PLAISIRS

Le vin tiré, il faut le recracher

PAGE B-1



Le cabinet le plus mince depuis 60 ans

Jean Chrétien choisit 10 ministres en Ontario, quatre au Québec

■ Seulement quatre femmes accèdent au conseil

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Soucieux de donner l'exemple en matière de réduction des dépenses publiques, le nouveau premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a fait connaître hier la composition d'un cabinet formé de 22 ministres réguliers, le plus petit en près de 60 ans d'histoire politique fédérale.

Et si, malgré cette réduction, M. Chrétien a réussi à placer dans son équipe au moins un représentant de chacune des provinces (sauf l'Île-du-Prince-Édouard), c'est l'Ontario, avec 98 députés libéraux sur une possibilité de 99, qui se retrouve avec le gros bout du bâton, soit 10 mi-

nistres. Le Québec, de son côté, comptera cinq ministres, dont M. Chrétien lui-même.

En tout et par tout, quatre femmes seulement accèdent au cabinet, dont Joyce Fairbairn, leader du gouvernement au Sénat. Aucun représentant des minorités visibles n'a été retenu.

«Pour avoir un cabinet efficace, je devais en réduire le nombre de membres. On ne peut pas être 30 autour de la table en tout temps», a fait valoir le chef du gouvernement, rejetant par là l'idée de maintenir un comité des priorités parallèlement au cabinet, un système en vertu duquel «il faut toujours répéter les discussions».

La cérémonie d'assermentation des nouveaux mi-

nistres s'est déroulée hier matin à Rideau Hall, la résidence officielle du gouverneur général Ramon Hnatyshyn à Ottawa. Plusieurs personnalités libérales y ont assisté, dont les anciens premiers ministres Pierre-Elliott Trudeau et John Turner.

Mais au-delà du nombre, la principale innovation de Jean Chrétien consiste en la nomination de huit secrétaires d'Etat, sorte de ministres «juniors» qui n'en auront toutefois ni l'envergure, ni les ressources humaines ou matérielles. A la tête d'un «cabinet» (3 personnes) et d'un budget (335 000\$) réduits — pas de limousine, no-

VOIR PAGE A 10: CABINET



Le premier ministre Jean Chrétien et le gouverneur général du Canada Raymond Hnatyshyn ont tout de même pris le temps de plaisanter hier avec les photographes après l'assermentation des membres du nouveau cabinet. Ils étaient flanqués de M. André Ouellet, à gauche, ministre des Affaires étrangères, et de M. Herb Gray, à droite, Solliciteur général. Derrière eux on reconnaît, dans l'ordre habituel, M. Brian Tobin, ministre des Pêches et Océans, M. David Dingwall, ministre des Travaux publics, Ron Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et Mme Joyce Fairbairn, leader du gouvernement au Sénat.

Finis les hélicos

Pas de compensation pour le Québec

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Tel que promis, Jean Chrétien n'aura vraiment pas perdu de temps. Lors de la première rencontre du nouveau cabinet libéral, hier après-midi à Ottawa, quelques heures à peine après l'assermentation de ses membres, il a annoncé l'annulation définitive du contrat d'achat d'hélicoptères EH-101.

Et n'en déplaise à Lucien Bouchard ou à Daniel Johnson, le gouvernement fédéral n'envisage aucunement de compenser, d'une manière

VOIR PAGE A 10: HÉLICOS

VOIR AUSSI EN PAGES A 2, A 3, A 5 ET A 8:
■ Patrons et syndicats réagissent avec prudence
■ Des félicitations du Québec
■ Paramax très déçu
■ Pleins feux sur les nouveaux membres du cabinet
■ Une situation normale, estime Bouchard
■ L'éditorial de Lise Bissonnette

Les autochtones, des citoyens de seconde zone... en meilleure santé

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Incorrigibles alcooliques, grands fumeurs devant Manitou, personnages cupulents emportés par des maladies cardio-vasculaires, batteurs de femmes et suicidaires dès l'adolescence: la réputation des Amérindiens et des Inuit est décidément grise et noire dans l'imaginaire collectif des populations blanches, et dans leurs médias d'information.

Il serait temps d'y mettre un peu de couleurs.

Le dernier bilan de santé de la population autochtone du Canada publié par le ministère de la Santé nationale (Santé et Bien-être social Canada) montre que la situation s'améliore, et rondement, même si, de ce point de vue, les membres des Premières Nations peuvent toujours être considérés comme des citoyens de deuxième zone.

Les données publiées dans *La santé des autochtones au Canada* sont tirées de différentes enquêtes nationales et provinciales et portent uniquement sur les «Indiens inscrits» et les Inuit. Elles confirment que tous les indicateurs de santé sont en voie de normalisation plus ou moins poussée:

■ depuis 1978, le taux brut de mortalité a diminué de plus de 40% dans les collectivités amérindiennes. Alors qu'à cette date le taux comparatif chez les Indiens était de 4,6 fois supérieur à celui des autres Canadiens, en 1990, il ne l'était plus que de 1,7;

■ le taux de mortalité infantile chez les Amérindiens a aussi subi une chute appréciable, de 80 sur 1000 naissances vivantes en 1960, à 10,1 trente ans plus tard. Dans la population en général, ce taux oscille maintenant autour de 6,8 pour 1000. Le taux de mortalité post-néonatale



VOIR PAGE A 10: SANTÉ

Transactions douteuses au parc industriel de Laval

Vaillancourt passe l'éponge

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Ville de Laval et sa Corporation de développement économique (CODEL) ont passé l'éponge en juin 1989 sur des transactions spéculatives de 530 000 \$ au Parc industriel Centre qui auraient pu mener à des dénonciations criminelles pour production et usage de faux contre M. Joseph Berlingieri, ami personnel du président de la CODEL et maire désigné (à l'époque) de Laval, M. Gilles Vaillancourt.

Une enquête du DEVOIR révèle qu'un règlement à l'amiable intervenu sous les auspices de la Ville et de la CODEL a permis à l'équipe du maire Vaillancourt (désigné à la suite du départ de Claude U. Lefebvre) d'éviter l'éclatement du scandale à quelques semaines des dernières élections municipales.

Contrairement à la pratique d'expropriation à des fins de développement industriel, la Ville et la CODEL avaient décidé en 1987 de laisser à

un groupe de propriétaires la jouissance de leurs terrains situés aux limites du Parc industriel Centre, sur le boulevard Dagenais, à l'est de l'autoroute 15 et au nord de la 440.

En revanche, ceux-ci devaient s'engager à vendre leurs terrains à tout investisseur industriel référé par la CODEL, selon les termes, prix et conditions fixés par la Ville.

Afin de faciliter les relations avec la municipalité, trois de ces propriétaires se sont regroupés au sein du Consortium immobilier pour le développement industriel lavallois (CIDIL), destiné à agir, notamment, comme agent immobilier et «guichet unique» avec la CODEL.

Une convention signée avec la Ville et approuvée par le conseil municipal interdisait la poursuite d'objectifs spéculatifs et imposait à tout nouvel acquéreur l'obligation immédiate de construire.

Deux des trois associés étaient des proches du maire Vaillancourt:

VOIR PAGE A 10: LAVAL

ÉCONOMIE

Les actions d'Air Canada et PWA s'emballent mystérieusement

Le titre d'Air Canada affiche un gain de 46% en une semaine et celui de PWA a grimpé de 75%.

PAGE B 4

INDEX

Les Actualités...A1	IdéesA9	
Agenda culturel...B8	Le MondeA7	
annonces classées A5	MontréalA3	
Avis publics.....A4	Mots croisés.....A4	Météo
CultureB7	PolitiqueA2	Nuageux
Économie.....B4	Les SportsA6	Max: 7
Éditorial.....A8	À VoirB10	Détails en A6

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CABINET «... Les gens de Québec n'ont pas élu de député (libéral), alors ils n'ont pas de ministre»

SUITE DE LA PAGE 1

tamment, et 75% du salaire d'un ministre —, ces personnes recevront des mandats spécifiques du ministre auquel elles seront rattachées, «surtout en matière de création d'emplois et de relance économique», a précisé M. Chrétien.

A cet égard, le premier ministre a dit s'être inspiré d'une formule similaire qui a cours au Royaume-Uni, en France et en Australie. Il y voit une source de «flexibilité», car les secrétaires d'État pourront être mutés en fonction des problèmes qui se présenteront au gouvernement.

Fait intéressant, les secrétaires d'État sont considérés comme faisant partie du conseil des ministres, mais non du cabinet, deux expressions jusque-là apparentées dans le vocabulaire politique québécois. Ils seront par ailleurs liés par la solidarité ministérielle.

Quant au cabinet, il faut remonter au mandat conservateur de Robert Bennett (1930-1935) pour trouver un nombre aussi faible de ministres.

Et le Québec, à qui l'on doit aussi ajouter une faible délégation libérale en termes de députés, est le premier à en subir les contrecoups, lui qui ne comptera que quatre ministres, en plus de Jean Chrétien, au sein du cabinet. C'est moins que le quart du personnel ministériel qui, en fonction du prorata de la population, était traditionnellement dévolu à la province.

Les ministres québécois sont Paul Martin, coauteur du programme libéral et candidat défait au leadership du PLC en 1990, qui hérite des Finances et du Développe-

ment régional au Québec; André Ouellet, député libéral depuis 1967, aux Affaires étrangères; l'ancien ambassadeur aux Nations unies et en France Michel Dupuy, qui prend charge du Patrimoine canadien (multiculturalisme, langues officielles, arts, radio-télé, sport amateur); et l'ex-haut fonctionnaire Marcel Massé, à qui l'on remet les Affaires intergouvernementales, la présidence du Conseil privé et la tâche de veiller à la reorganisation de la fonction publique.

A ces noms, on doit ajouter celui de Sheila Finestone, députée de Mont-Royal, qui devient secrétaire d'État au multiculturalisme et à la situation de la femme.

Interrogé quant à la perception que pourrait avoir le Québec de cette situation, M. Chrétien a simplement répondu que d'autres provinces (lire l'Ontario) avaient fait élire un plus grand nombre de députés que le Québec.

«Je devais tenir compte du nombre d'élus, et je pense que la qualité des ministres que nous avons choisis pour la province de Québec est exceptionnelle. J'avais un choix très bon, et je pense avoir placé mes ministres dans de bonnes positions au Québec, comme ailleurs d'ailleurs, suivant leur talent», a expliqué le premier ministre.

Le Québec, majoritairement acquis au Bloc québécois, et certaines provinces de l'Ouest, qui ont voté Reform, subissent d'ailleurs le même sort, a fait valoir M. Chrétien: «Les gens ont parlé, et je dois les écouter. Au Québec, je voulais beaucoup avoir un ministre de la ville de Québec. Mais les gens de Québec n'ont pas élu de député (libéral), alors ils n'ont pas de ministre.»

Situation opposée en Ontario, où on se bousculait plu-

tôt aux portes. Le chef libéral a dû y trouver un point d'équilibre entre la compétence et l'expérience, qui a résulté en une tournée de 10 ministres aux horizons divers.

Parmi ceux-ci, Herb Gray, ancien ministre et député depuis 31 ans, a été nommé Solliciteur général et leader du gouvernement aux Communes; c'est lui qui sera entre autres chargé de la délicate question de la représentation des partis en Chambre. S'y ajoutent Art Eggleton, ex-maire de Toronto, président du Conseil du Trésor qui aura aussi pour tâche de superviser l'important programme d'infrastructures annoncé par les libéraux; David Collenette, ancien ministre d'État de la région de Toronto, à la Défense; Roy MacLaren, lui aussi ex-ministre d'État, au Commerce international (donc, les questions de libre-échange); John Manley, un avocat d'Ottawa, à l'Industrie; et Allan Rock, un conseiller juridique, à la Justice.

De son côté, Diane Marleau, de Sudbury, représentera les francophones hors Québec au cabinet en sa qualité de titulaire de la Santé. Enfin, comme prévu, c'est Sheila Copps qui hérite du fauteuil de vice-première ministre, en plus du portefeuille de l'Environnement.

Dans l'Ouest, Lloyd Axworthy, de Winnipeg, s'est vu confier le ministère du Perfectionnement des ressources humaines (en clair, la main-d'œuvre), de même que celui de la Diversification économique de l'Ouest; Ralph Goodale, ancien chef libéral de la Saskatchewan, ira à l'Agriculture; Anne McLellan, réélue au recomptage dans Edmonton-Nord-Ouest, se retrouve aux Ressources naturelles; et David Anderson, de Victoria, prend charge

du Revenu national.

Dans l'Atlantique, pas de surprise: à Terre-Neuve, Brian Tobin, un proche conseiller de M. Chrétien lors de la dernière campagne électorale, reçoit les Pêches et Océans; le Néo-Écossais David Dingwall, leader de l'opposition en Chambre dans le dernier Parlement, hérite des Travaux publics; et Doug Young, du Nouveau-Brunswick, reçoit les Transports.

Au rang des secrétaires d'État, on notera par ailleurs la présence de Fernand Robichaud (qui avait laissé son siège de Beauséjour à Jean Chrétien) aux Affaires parlementaires; d'Ethel Blondin-Andrew, une Dene des Territoires du Nord-Ouest, à la Formation et à la Jeunesse; et de Lawrence MacAulay, seul représentant de l'I-P-E, aux Anciens combattants.

Restent les oubliés, évidemment, ceux qu'on s'attendait à voir au fil d'arrivée et qui doivent méditer aujourd'hui leur déception. En tant que groupes, les communautés culturelles — outre Sergio Manchi, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration d'origine italienne, seul le secrétaire d'État aux Affaires étrangères Asie-Pacifique Raymond Chan, d'origine chinoise, accède au conseil des ministres — et les femmes pourront faire valoir leur sous-représentation.

Quant aux individus, on retiendra les Clifford Lincoln (ancien ministre québécois de l'Environnement), Don Boudria (député tarien de longue date et l'un des franc-tireurs du PLC), Mary Clancy (l'une des têtes d'affiche de la Nouvelle-Écosse), Jean Augustine (activiste communautaire noire de la région de Toronto), Hedy Fry (médecin vainqueur de Kim Campbell dans Vancouver-Centre), et quelques autres.

HÉLICOS

«... Gagner la confiance des gens»

SUITE DE LA PAGE 1

re ou d'une autre, les pertes de l'ordre de 1 milliard\$ que devra éponger le Québec.

«Nous avons annulé (sic) le programme des hélicoptères, et d'ailleurs le Bloc québécois était d'accord avec nous, parce que nous croyions que c'était une dépense inutile dans le contexte international d'aujourd'hui. C'étaient des hélicoptères de type Cadillac», a déclaré hier M. Chrétien lors de sa première conférence de presse à titre de premier ministre officiel.

«Il n'y aura pas de programme de compensation, a-t-il ajouté. Les industries affectées qui voudront utiliser les programmes existants du gouvernement pour la conversion des industries militaires vers des activités civiles, nous allons négocier avec elles pour voir ce qu'on peut faire. Mais il n'y aura de programme de compensation pour aucun des gouvernements provinciaux.»

Le coût du projet d'achat de 43 hélicoptères ultra-modernes, destinés notamment aux opérations de sauvetage en mer, s'élevait à 5,8 milliards\$.

Plusieurs chiffres ont été avancés quant aux pertes d'emplois occasionnées par son annulation, dont quelque 500 au sein de la firme Paramax, de Montréal.

Au cours des derniers jours, des dirigeants du gouvernement du Québec, mais aussi de la Nouvelle-Écosse, se sont élevés contre la mise au rancart du programme.

Mais Jean Chrétien, respectant cet engagement électoral, est demeuré intraitable. Hier, il a plutôt jeté le blâme sur l'administration conservatrice précédente, l'accusant d'avoir procédé trop rapidement, au moment — le printemps dernier — «ou il était clair qu'ils étaient en difficulté politique au Canada», avec un projet rejeté par tous les partis d'opposition.

«Cela pourrait coûter cher aux contribuables. C'est très dommage», a-t-il ajouté, rappelant que les hélicoptères coûtaient 1 millions\$ par jour aux Canadiens avant que le contrat ne soit annulé.

Et ce n'est pas terminé, car les obligations contractuelles liant Ottawa à ses fournisseurs restent à être négociées. A cet égard, «les ministres des Services gouvernementaux et de la Justice feront leur travail afin de s'assurer que nous ne paierons pas un cent de plus que nous sommes absolument obligés de le faire», a promis M. Chrétien.

Quant aux employés des entreprises touchées, le premier ministre les a invités à travailler avec le gouvernement, qui est disposé à les aider à convertir leur industrie vers le secteur civil. Question, a-t-il dit, de faire fructifier «les dividendes de la paix».

Mais à ceux, à la Défense nationale par exemple, qui pourraient être tentés de contester sa décision, la réponse est venue, sèche: «Quand quelqu'un est en situation d'autorité, et c'est la réputation des gens au sein de la bureaucratie canadienne, ils acceptent la décision du gouvernement. Et il y a un nouveau gouvernement aujourd'hui.»

M. Chrétien a rappelé que les trois promesses fondamentales qu'il a faites au cours de la campagne électorale — l'abandon des hélicoptères, la mise en marche d'un programme d'infrastructures et la réduction de 10 millions\$ des dépenses de fonctionnement du bureau du premier ministre et des cabinets ministériels — avaient été remplies «et cela, en une semaine».

Car en plus d'affecter le ministre de la Défense David Collenette à «une étude exhaustive de la politique de défense du Canada», M. Chrétien a fait savoir hier que son ministre chargé des infrastructures, Art Eggleton, s'attendait immédiatement à la conception d'un programme en cette matière, à être discuté avec les provinces et les municipalités. 2 milliards\$ sur deux ans seront débloqués par Ottawa.

Ce genre d'initiative, «c'est une bonne façon de gagner la confiance des gens», a-t-il commenté.

Ce n'est cependant pas ce que croit Jean Charest, qui a répliqué hier, en conférence de presse, que les libéraux admettaient eux-mêmes que les hélicoptères actuels de type Sea King ne pourraient voler, sans subir de modifications, au-delà de l'an 2000.

Ainsi, en un peu plus d'un mandat, tout sera à recommencer, a-t-il dit.

Une heure à peine avant que le premier ministre du Canada Jean Chrétien annonce l'annulation du controversé programme des hélicoptères, sans compensations pour les provinces, l'Assemblée nationale a adopté à la quasi-unanimité une motion réclamant du nouveau gouvernement fédéral qu'il investisse au Québec l'équivalent des pertes occasionnées par sa décision.

Pour le PQ, Allaire n'est pas une troisième voie

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Parti québécois a réagi hier à la proposition du groupe Action-Québec, dirigé par Jean Allaire, sur la souveraineté, en affirmant qu'elle ne constituait en rien une troisième voie, qu'elle s'inscrivait dans la «mouvance souverainiste», et qu'elle ne suffisait pas à justifier la création d'un nouveau parti politique.

D'ailleurs, des membres du groupe Action-Québec ont fait savoir, hier, qu'ils s'opposaient à la création d'un autre parti sur la base du manifeste, dont LE DEVOIR dévoilait les grandes lignes hier et qui sera rendu public aujourd'hui.

Le péquiste Jacques Brassard soutient que, sur la question constitutionnelle, la proposition Allaire s'inscrit dans la mouvance souverainiste. La souveraineté y est décrite comme un préalable à une union économique-politique avec le Canada.

Il convient qu'un désaccord existe sur la nature de l'union proposée par Action-Québec. Le groupe souhaite la création d'une instance parlementaire commune «avec toute l'ambiguïté que ça soulève», dit-il. Le PQ s'y oppose, se limitant à suggérer la création de trois organismes administratifs ou judiciaires pour gérer l'espace économique commun.

Or, ajoute le député, il importe que le débat sur l'avenir du Québec «porte sur l'essentiel, la souveraineté, pas sur la configuration d'un organe supranational.»

Le député ne ferme pas, toutefois, la porte à la création d'une conférence parlementaire, réunissant les élus des deux parlements, pour discuter des questions communes, comme le suggère indirectement le Bloc québécois. Mais il ne veut en discuter qu'après coup, une fois le Québec souverain.

Le président de l'Association des manufacturiers, M. Richard Le Hir, a émis un communiqué pour se démarquer de toute démarche qui conduirait à la forma-

tion d'un parti associé au manifeste d'Action-Québec, dont il est signataire.

«De tous les problèmes auxquels se trouve aujourd'hui confronté le Québec, je suis incapable d'en identifier un seul dont la solution serait facilitée par la mise sur pied d'un nouveau parti politique, écrit-il. Les circonstances m'obligent donc à me démarquer complètement de l'action de M. Allaire et de son groupe».

La création d'un parti, selon M. Le Hir, est de nature à politiser inutilement une situation complexe et à «diviser les Québécois entre eux».

A la radio, hier midi, le politologue Alain G. Gagnon, a fait entendre un son de cloche similaire.

La veille, dans le quotidien *La Presse*, le professeur Daniel Turp, l'un des rédacteurs du chapitre du manifeste de la Constitution, soutenait que la création d'un parti associé à une troisième voie «risque de nuire aux intérêts supérieurs du Québec en conduisant à une nouvelle impasse sur le plan politique».

Le constitutionnaliste soutient qu'il serait préférable de «proposer une grande alliance aux Québécois».

M. Turp reprenait à son compte le point de vue du chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, dont il est conseiller.

Plusieurs membres du groupe de réflexion Allaire y étaient allés justement pour son caractère non partisan.

L'un des leaders du groupe, M. Mario Dumont, presse depuis plusieurs mois ses aînés à emboîter le pas à la création d'un nouveau parti, qui occuperait la voie du centre.

Le député indépendant de Drummond (ex-libéral) Jean-Guy St-Roch, soutenait récemment qu'il voyait la création de ce parti avant Noël. Il a déjà fait des démarches auprès du directeur général des élections pour l'enregistrement de cette formation politique. Il se voit comme le premier député de la troisième voie et soutient être capable de recruter rapidement au moins 45 candidats dans autant de comtés.

LAVAL M. Berlingieri refuse de commenter

SUITE DE LA PAGE 1

M. Luc Goineau, de Goineau & Bousquet, et M. Joseph Berlingieri, de Construction MRC. Un troisième, M. Camille Dionne, de Gerry Dionne Inc., n'était pas proche de l'administration.

M. Berlingieri fut nommé président du consortium CIDIL qui, en échange de ses services, devait percevoir 0,25\$ le pied carré pour tout terrain vendu à 1,25\$ ou 1,40\$ le pied carré.

Des contrats déposés au bureau d'enregistrement de Laval confirmant qu'à quatre reprises en février 1989, M. Berlingieri a faussement prétendu dans des actes notariés être secrétaire adjoint et mandaté par le conseil d'administration de Gerry Dionne Inc. pour procéder à la vente de terrains à des sociétés dont il était lui-même actionnaire.

Selon les documents enregistrés, M. Berlingieri n'a jamais occupé ces fonctions, pas plus qu'il n'a été autorisé à titre de mandataire à acquérir les biens de son mandant, une pratique contraire au Code civil.

Le 2 février 1989, 1989 mètres carrés (m.c.) sont ainsi passés des mains de Gerry Dionne Inc. à la société Construction MRC en échange de 42 827\$. Le jour même, Construction Coberval faisait main basse sur 10 318 m.c. au prix de 194 367\$.

Le 21 février, la propriété de deux autres terrains de 4795 m.c. et de 10 059 m.c. a été transférée à Gestion Planidev pour 103 233\$ et 189 478\$.

Dans les deux premiers cas, M. Berlingieri a signé les contrats à titre de vendeur et d'acheteur. Dans les deux derniers, c'est son associé Pierre-Paul Alary qui a agi comme représentant de l'acquéreur.

Toutes ces compagnies partageaient l'adresse légale de MRC au 3150, boulevard Industriel, à Laval.

Dans ces quatre transactions faites à l'insu du véritable propriétaire, le notaire Guy O. Tétrault n'a visiblement pas poussé très loin l'obligation de vérifier la capacité juridique des parties que lui impose la loi sur le notariat.

Le véritable propriétaire, M. Camille Dionne, n'a guère apprécié la manœuvre qui permettait à M. Berlingieri de s'approprier ses terrains à bon compte en faisant fi des conventions du CIDIL et de la CODEL.

À l'époque, ses procureurs ont menacé de rendre publique l'affaire qui se serait avérée fort encombrante pour l'administration Vaillancourt, indiquent les sources du DEVOIR.

D'autant que la convention avec le consortium CIDIL imposait à la CODEL l'obligation «d'offrir à tout investisseur industriel intéressé de façon équitable et sans parti pris les emplacements visés».

Des documents rédigés à ce moment indiquent qu'ils étaient prêts à obtenir des tribunaux l'annulation des contrats et à déposer des plaintes au criminel pour production et usage de faux.

Sous les auspices de la Ville et de la CODEL, un règlement à l'amiable est finalement intervenu le 21 juin 1989 dans les locaux de l'Hôtel de ville afin de régulariser les transactions, moyennant une compensation.

Des témoins ont indiqué que Me Jean-Claude Mercure, ex-associé du maire Lefebvre, membre éminent du PRO des Lavallois et avocat chez Leduc, Lambert (principal cabinet avec lequel l'administration fait affaires) a joué un rôle important dans le règlement du litige.

Selon les informations du DEVOIR, M. Joseph Berlingieri n'a jamais été inquiété par l'administration du maire Vaillancourt à la suite de ces transactions.

Par exemple, le nouveau maire ne s'est pas prévalu de son droit d'expropriation à l'encontre du faufit. La CODEL, jusque-là présidée par M. Vaillancourt, n'a exercé aucun recours en vertu de la convention avec le consortium CIDIL.

Sur ces mêmes terrains, la société MRC, présidée par M. Berlingieri, a érigé depuis des édifices, dont certains ont été loués par l'administration Vaillancourt au coût annuel de 82 200\$ pour accueillir, notamment, le service municipal des loisirs, comme le confirme un document interne du service des finances.

Ironie du sort, d'autres édifices de MRC abritent, non loin de là, le service des enquêtes criminelles de la police de Laval qui paie un loyer annuel de 147 600\$ (tous frais inclus).

Hier, M. Vaillancourt n'a pas retourné les appels du DEVOIR.

Rejoint à son domicile, M. Berlingieri a refusé de répondre aux questions en invitant ceux qui les formulent «à manger un char de mardo (sic)».

SANTÉ

Trois décennies de progrès

SUITE DE LA PAGE 1

(nouveau-nés qui meurent entre 4 semaines et un an) a également diminué de moitié entre 1976 et 1985;

■ le taux de mortalité élevé chez les Amérindiens âgés entre 15 et 44 ans est en grande partie attribuable aux noyades, aux incendies, aux armes à feu et aux accidents de véhicules (auto, motoneige ou tout-terrain) et le rapport note que l'alcool est souvent la cause de ces tragédies. Mais, là encore, la situation s'améliore, le taux de mortalité attribué aux traumatismes accidentels ayant diminué de plus de 70% depuis 1979;

■ chez les jeunes adultes, le suicide demeure encore une tragédie, et dans l'ensemble, pour 1990, le taux de suicide comparatif est de 22 sur 100 000 habitants chez les Amérindiens contre 11 sur 100 000 dans l'ensemble du Canada;

■ les maladies du système cardio-vasculaire, y compris le rhumatisme cardiaque et l'hyper-tension, demeurent cependant la principale cause de décès chez les Amérindiens de l'Atlantique et du Québec comme pour l'ensemble des autres Canadiens, même si ce taux tend à se résorber plus rapidement chez les Blancs;

■ par contre, le taux de cancer est demeuré assez stable dans la population autochtone, alors que l'incidence de cette maladie a augmenté dans la population générale. Entre 1978 et 1988, le taux de cancer chez les Amérindiens est demeuré inférieur à la moyenne nationale et on a même enregistré une diminution des risques de cancer dans presque tous les groupes d'âge et de sexe. Une ombre au tableau oncologique: les Inuit ont un taux de mortalité lié au cancer plus élevé que celui de la population canadienne;

■ les Amérindiens sont deux fois plus susceptibles de mourir d'une maladie respiratoire que le reste des Canadiens, même si, là encore, la situation s'est améliorée de façon spectaculaire en 1960 et 1979;

■ finalement, l'espérance de vie à la naissance pour les autochtones de sexe masculin est passée de 60 ans à 66 ans entre 1976 et 1986 et à 71 ans pour les femmes. Les autres hommes du Canada pouvaient alors espérer vivre jusqu'à 73 ans, les femmes jusqu'à 80 ans.

«Au point de vue social et économique, est-il écrit en conclusion du rapport, les autochtones continuent à être l'un des groupes les plus désavantagés du Canada, ce qui a des répercussions inévitables sur l'état de santé général, lequel a toujours été pire que celui de l'ensemble de la population canadienne depuis que l'on compile des données à ses sujets.»

«Toutefois, poursuit le rapport, en dépit des problèmes, des progrès importants ont été réalisés au cours des trois dernières décennies en ce qui concerne de nombreux aspects de la santé des Indiens et des Inuit.»

«A Kuujuaq, la vie se compare de plus en plus à ce qu'elle est dans le Sud», dit pour sa part le médecin Normand Tremblay qui travaille dans le Grand-Nord québécois depuis 1969. Il est maintenant directeur des services professionnels de l'hôpital de ce village de plus de 1000 habitants de la Baie d'Ungava, une institution où travaillent cinq médecins, trois dentistes, 14 infirmières et qui est capable de faire face à la plupart des cas, sauf les plus graves. «Notre situation n'est pas vraiment pire que celle d'une région éloignée de l'Abitibi ou de la Gaspésie.»

M. Tremblay a vécu la transition dans les maisons de bois, chauffées à l'américaine, la multiplication des services de santé, l'amélioration des transports. «Avant, on ne pouvait acheter que du lait congelé, et encore, de mauvaise qualité et à prix d'or. Maintenant, la population peut s'alimenter correctement en suivant les consignes des guides alimentaires.»

Ces améliorations ont un revers: l'alcool, la violence familiale, les accidents de la route, bref, les problèmes de la société moderne, souvent exacerbés parce qu'ils viennent s'insérer dans une culture traditionnelle en mutation.

«Il faut replacer les statistiques dans leur contexte réel, avertit Francis Picarou, directeur des soins infirmiers de l'hôpital de Kuujuaq. Les Inuit vivent dehors dans un froid glacial, mangent très gras, fument comme des cheminées, manipulent des armes à feu et ils sont souvent en bateau ou en véhicule tout-terrain. Ça ne veut pas dire qu'on n'a pas des problèmes énormes d'alcoolisme, de drogue ou de violence conjugale. Mais, ici, le mode de vie est différent et il faut aussi en tenir compte quand on analyse la situation de la santé.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux
Montréal (514) 985-3355

LE DEVOIR QUÉBEC

Jacques Lessard met en scène *Les Chaises*, d'Ionesco

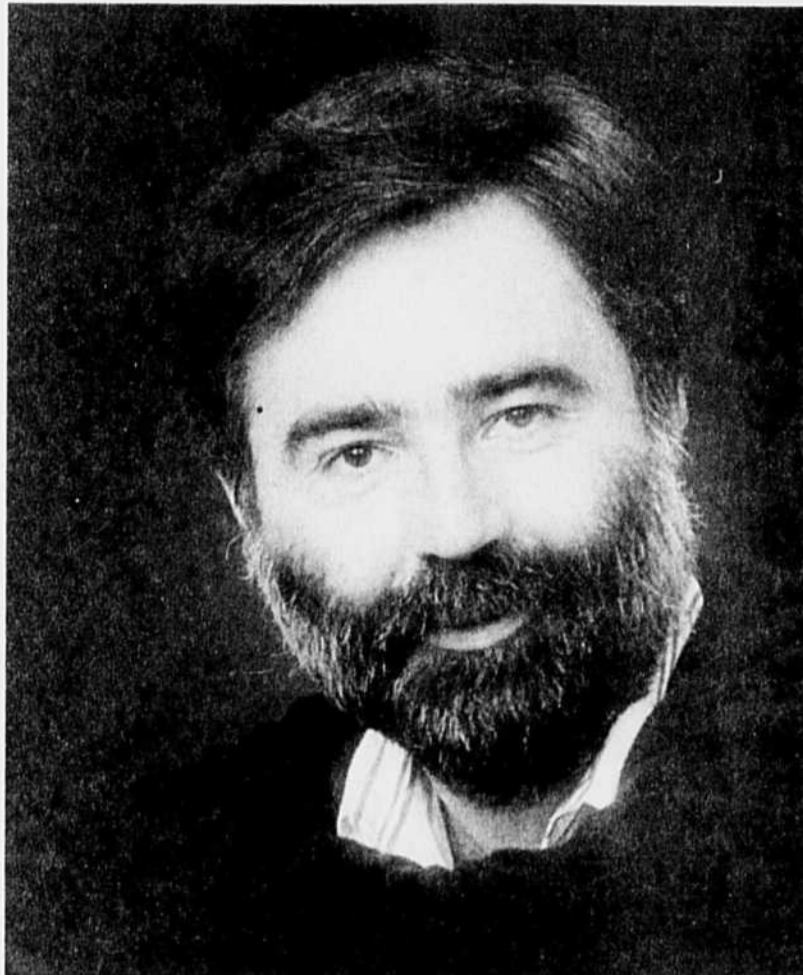
Le siège de la pensée

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

Il y a de cela plusieurs années, au Collège de Lévis, un garçon de treize ans assiste pour la première fois à une pièce de théâtre: *La cantatrice chauve*, d'Eugène Ionesco. C'est la révélation: ça correspondait entièrement à la folie que je voyais dans la vie, à cet âge-là, explique aujourd'hui Jacques Lessard, directeur artistique du théâtre Repère, qui met en scène *Les Chaises* au théâtre Périscope, du 9 novembre au 4 décembre.

En 1979, lors de son voyage d'étude à San Francisco, voyage qui devait aboutir à la conception de la célèbre méthode des Cycles Repère, Lessard eut une autre rencontre avec Ionesco, personnelle, celle-là. «Il était venu donner une conférence, et vu que j'étais francophone, j'étais resté dans les parages, ce qui m'a donné la chance de discuter avec lui. Et de lui faire signer ma copie d'*Antidote*. Je traîne toujours un texte d'Ionesco avec moi, en voyage. Ce qui m'avait fasciné, chez lui, c'était que rien n'était traduit: sa forme de rêve était profondément ancrée en lui.»

«Ionesco est devenu le filtre par lequel tout le reste passe, poursuit le metteur en scène. Dès le Circuit Temporaire, la première troupe que j'ai fondée, en 1970, sa trace était perceptible, jusque dans notre slogan: «Entrez au théâtre par une porte différente». Il a aussi marqué la signature du Repère: le souci de voir derrière les choses, de les éclairer d'un autre point de vue.» Pas étonnant qu'au fil des trois dernières années, Jacques Lessard ait dirigé un triptyque des premières oeuvres majeures du grand auteur absurde: *Jacques et la soumission*, *Le Salon de l'anti-monde* (inspiré de *La Cantatrice Chauve*) et, finalement, *Les Chaises*, qui viennent clore ce pre-



Jacques Lessard a rencontré Ionesco lors d'un voyage d'études à San Francisco, en 1979. «Ce qui m'avait fasciné chez lui est sa forme de rêve, profondément ancrée en lui.»

mier cycle. «Ces trois pièces constituent le fondement de son oeuvre. Ensuite vient le cycle de Bérenger, auquel je m'attaquerai peut-être ensuite.»

Avant de se pencher sur ce nouveau pan de l'oeuvre d'Ionesco, le metteur en scène désire toutefois reprendre tous les éléments du cycle en un seul grand spectacle au cours des deux prochaines années. L'en-

treprise d'assemblage promet d'être complexe. Chacune des productions s'attache à une ressource différente: les objets pour *Jacques*, le temps pour *Le Salon de l'anti-monde*, les personnes dans *Les Chaises*. Les approches sont aussi fort variées: si *Le Salon* poussait l'absurde au maximum, tant par la scénographie que par la lecture du texte, la nouvelle pièce sera traitée d'une manière beaucoup plus réservée, afin de bien ancrer la réalité des deux vieux dont le tortueux cheminement vers la mort constitue toute la pièce.

«C'est un peu le chemin de tout le monde vers la mort, mais c'est tellement magnifié. Pour arriver à mourir, les deux vieux doivent se persuader de la valeur de leur vie, ils doivent cultiver l'illusion. C'est sombre,

mais en même temps, chargé d'une énergie très positive. Parce qu'il faut croire pour vivre. Vivre, c'est absurde.» Bref, avec toute cette absurdité intrinsèque à l'existence des personnages, pas besoin d'en rajouter côté jeu.

Ce parti pris permet aux deux comédiens sur les épaules desquels tout repose, Lorraine Côté et Jacques Allard, de reprendre à leur profit le travail réalisé lors d'une pièce entièrement naturaliste, *Wally's Café*, jouée cet été à la Fenière. Déjà, les deux comédiens y jouaient des vieux — pardon, des aînés — avec beaucoup de naturel et de justesse. Indirectement, on a donc pu asseoir le travail sur *Les Chaises* depuis un bon moment.

Directement, les lectures et répétitions se sont aussi étalées sur une période plus longue qu'à l'habitude, en partie parce que Jacques Lessard savait déjà que celles-ci allaient se superposer à la préparation d'*Annabelle et Zina*, présentement à l'affiche du Café de la Place, à Montréal, mais aussi parce que le nombre réduit de comédiens permettait plus facilement d'ajuster le calendrier. Le metteur en scène est fort content de cette situation, qui a permis de laisser une bonne place au mûrissement des idées, un luxe qu'on peut rarement se payer dans les contraintes du théâtre québécois.

Entre autres choses, ces respirations entre les coups de travail auront permis de mieux régler la mécanique des rituels et des jeux qui occupent leur grande soirée d'adieu. «Au départ, il ne s'agit que des petits rituels du quotidien, mais graduellement, il entrent dans leur propre jeu et le poussent plus loin. On passe de l'extérieur à l'intérieur, autant sur scène que comme spectateurs.»

Grand jeu de la soirée, recevoir des invités imaginaires, pour lesquels on tire des chaises de plus en plus nombreuses. Derrière celles-ci, d'autres chaises, celles des spectateurs venus assister de loin à cette soirée, mais que, par les bons soins de la scénographie, on veut rapprocher graduellement de l'action pour qu'ils se sentent bien concernés par le grand message que viendra leur livrer, au nom des vieux, un certain orateur...

À VOIR À QUÉBEC

BIENNALE DÉCOUVERTE 1993

Rassembler, le temps d'une exposition dans la capitale, les artistes en arts visuels les plus prometteurs au Québec. C'est là l'objet de la Biennale Découverte, à sa deuxième édition cette année, une manifestation culturelle originale, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Elle est issue de la volonté du milieu des affaires d'aider les jeunes artistes à faire leur formation, promouvoir leur travail auprès d'un public élargi et introduire leurs oeuvres sur le marché de l'art. L'élément culminant de la Biennale est évidemment le Concours des arts visuels de Québec, doté de bourses totalisant 20 000 \$, auquel plus de 400 artistes de toutes les régions ont participé. Les 33 oeuvres finalistes au concours, produites par des artistes professionnels de la relève (dont 15 de la région de Québec), sont exposées jusqu'au 21 novembre au Musée du Québec. Un catalogue de fort belle qualité, tiré à 2 000 exemplaires, reproduisant les oeuvres sélectionnées, est mis en vente pour l'occasion. On ne connaît pas les récipiendaires du concours que le 18 novembre, lors de la soirée de remise des prix qui aura lieu au Musée du Québec, alors que toutes les oeuvres sélectionnées par le jury (à l'exception des oeuvres primées) sont soumises à une vente aux enchères.

Paul Bertin est venu au pays en tant que représentant de la France, lors du Symposium de sculpture qui s'est déroulé sur les plaines d'Abraham en 1966. Peintre, sculpteur, graveur et muraliste, il a participé, en près d'un demi-siècle de carrière, à 80 salons et 200 expositions dans le monde entier. Jusqu'au 14 novembre, il présente à la galerie Anima une sélection d'une centaine de gouaches, encres et de mines de couleur. Outre quelques scènes portuaires, exécutées à la gouache, il faut surtout souligner l'intérêt de la série *Misère*, un vaste ensemble d'une quarantaine de dessins à l'encre. Sorte de chronique noire de la douleur et de la misère, réalisée selon une technique — des traits fins et hachures, de longues lignes de couleur — qui est près de la bande dessinée, elle met en scène des figures qui rappellent les personnages de Giacometti. Au 31e étage du 1037, de la Chevrotière. A voir.

LE RETOUR DE «LARRY» GOWAN

En 1985, *Strange Animal*, son deuxième album, et surtout la pièce *Criminal Mind*, propulsèrent Gowan au sommet des palmarès. Que restait-il de Gowan aujourd'hui? Il vient de lancer *Lawrence Gowan ... But You Can Call Me Larry*, un cinquième disque qui devrait nous faire découvrir un autre Gowan, l'auteur, un album où, semble-t-il, c'est la chanson, et non le chanteur et son look, qui prime. Gowan fait un retour à Québec — une ville qui lui sourit et où on se souvient encore de son concert (excellent) d'août 1990 à l'Agora du Vieux-Port — sur la scène du Capitole, jeudi 11, à 20 h.

DU THÉÂTRE D'ÉTÉ AU PALAIS MONTCALM

Après avoir fait les beaux jours du Théâtre (d'été) de Saint-Sauveur, *La course au vision*, une comédie de Ray Cooney et John Chapman, adaptée et mise en scène par Claude Maher, et mettant en vedettes, entre autres, Claude Michaud, Donald Pilon, Benoît Marleau, fait escale en ville, au Palais Montcalm, les 12 et 13 à 20 h.

SPIRIT OF THE WEST AU D'AUTEUIL

Formée à Vancouver à 1983, l'excellente formation canadienne Spirit Of The West délaisse de plus en plus le folklore au profit du rock, comme en témoigne leur sixième et plus récent album *Faithlift*, et comme pourront en juger leurs fans, le 10 novembre à 21 h, au bar-spectacle Le d'Auteuil. Artiste invité: Andrew Cash. Serge Laplante

PIERRE-PAUL BERTIN À LA GALERIE ANIMA

Beauportois d'adoption, Pierre-

PHOTO

Quand s'arrête l'image

Jean-Claude Labrecque publie *A hauteur d'homme, un recueil de photos accumulées au fil de presque quarante ans de carrière*

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

Depuis à peu près un an, le regard de Jean-Claude Labrecque s'est en partie déplacé des 24 images/seconde aux images fixes. Traversant les quelque 15 000 négatifs photographiques accumulés au fil de presque quarante ans de carrière, le célèbre cinéaste en a sélectionné quelques dizaines, d'abord assemblées pour l'exposition *Triptyques*, puis pour un livre, *A hauteur d'homme*, lancé mardi à Québec et hier à Montréal, simultanément avec son dernier film, *André Mathieu*, musicien.

«Je n'avais pas pris ces photos pour les exposer. C'était une sorte de journal pour moi,» explique aujourd'hui Labrecque. Ces arrêts du regard réalisés au fil des tournages et des voyages ont depuis fait un bon bout de chemin, en particulier grâce à l'encouragement de Michel Coulombe, directeur des Rendez-Vous du cinéma québécois.

L'exposition avait d'abord été présentée à la Maison de la Culture Frontenac dans le cadre des Rendez-Vous du cinéma. Depuis, elle a voyagé à Blois, en septembre dernier, au moment même où Jean-Claude Labrecque était fait chevalier des arts et des lettres par l'État français. De retour au Québec, l'exposition sejournera jusqu'au 23 novembre à la galerie d'art Outremont, puis au Musée de la Civilisation, à Québec, en février prochain, à l'occasion du volet local des Rendez-Vous.

Juste retour des choses que les *Triptyques* aboutissent à Québec: après tout, Jean-Claude Labrecque y a commencé sa carrière comme photographe. Si l'homme est sorti de la ville pour poursuivre sa carrière en cinéma, la ville n'est jamais sorti de l'homme, qui profitait de son passage à Québec pour y revoir de nombreux amis, dont certains cinéastes comme Paul Vézina, avec lequel il avait fait ses premières armes.

Québec est d'ailleurs à l'honneur dans *A hauteur d'homme*, publié chez la toute jeune maison d'édition Isabelle Hébert, qui rassemble 80 photographies noir et blanc, une version augmentée des *Triptyques*. Vingt-cinq des pièces ont été croquées dans la Vieille Capitale des années 1958-60, une sorte de retour aux sources tout à fait sympathique.

L'autre bloc important est tout récent, soit des tournages d'*Une enfance à Natashquan*, de Michel Moreau, l'année dernière, et d'*Autochtones de Fernand Dansereau*, cette année. On reconnaît assez aisément le regard du cinéaste dans ces paysages de l'immense nordiques et dans les visages qui s'y insèrent. D'autres visages plus célèbres ont aussi leur place dans ce journal photographique: Leonard Cohen, machonnant une cigarette, Gilles Vigneault assis dans la pénombre d'un escalier, ou encore, ce qui est de circonstance, René Lévesque, assoupi sur la banquette d'un train, en 1960, un homme déjà seul.



SERGE BRUYÈRE

LA GRANDE TABLE
LA PETITE TABLE
LE CENTRAL
LA SERRE
LE TRAITEUR

1200, RUE ST-JEAN, QUÉBEC
Tél. : (418) 694-0618

SÉLECTION DU FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

LES FIANCÉS DE LA TOUR EIFFEL

Un film de Gilles Blais • Une production de l'Office national du film du Canada

«L'avoir rencontrée dans la rue, je crois bien que j'aurais fait un détour... dans ma tête.»

Cinéma ONF, 1564, rue Saint-Denis
samedi 6 novembre, à 20 h 30
dimanche 7 novembre, à 16 h 30 et 20 h 30

Une collaboration

LE DEVOIR  

NOUS AVONS
DU NEZ POUR
LES AFFAIRES



En affaires, il faut savoir flairer d'où vient le vent! C'est donc en pensant d'abord à vous, gens d'affaires, que nous avons pensé notre service. Transporteur officiel du concours Destination Québec.

UNE HISTOIRE DE CONFIANCE

Air Alliance

LIAISON AIR CANADA

Aeroplan

Concours d'affiche/photo
photo-montage

**Fête nationale
du Québec 1994**

Prix : 2 500 \$

Affiche diffusée en 50 000 exemplaires
dans toutes les régions du Québec!

Ouvert aux photographes, illustrateurs et artistes, professionnels ou étudiants, utilisant le médium photo*.

Les règlements du concours et le devis de l'affiche à produire sont disponibles au Mouvement national des Québécoises et Québécois, à la Société nationale ou Société Saint-Jean-Baptiste ou au Comité organisateur de la Fête de votre région.

Fin du concours : 21 décembre 1993.

COORDINATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

2207, RUE FULLUM, MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2K 3P1 (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460

* Ce concours est ouvert aux femmes et aux hommes